

Questions orales

n'était pas tellement intéressant pour nous, vu les conditions proposées par l'organisme en cause. Cependant, cela ne veut pas dire que nous n'y sommes pas intéressés. Au contraire, nous aimerions bien procéder dans le domaine de la biotechnologie à travers le pays et, comme je l'ai dit au début de mes remarques, surtout dans la province de Québec.

* * *

● (1450)

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES**LES TAUX DE CHÔMAGE PRÉVUS**

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. A-t-il eu connaissance des données publiées récemment par la firme Data Resources of Canada, qui montrent que le chômage se maintiendra au même niveau qu'en 1982 tout au long des années 1983, 1984 et 1985? S'il connaît ces funestes prévisions concernant le chômage, dirait-il quelles mesures concrètes il compte prendre pour remédier à la situation?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai pas vu les chiffres en question, qui ont été publiés par la firme Data Resources. J'ai pris connaissance d'un certain nombre de prévisions, dont certaines sont plutôt optimistes et d'autres plus pessimistes.

J'ai déjà dit que dans la préparation de mon budget, le problème du chômage sera l'une de mes toutes premières priorités. J'invite mon honorable ami à attendre le budget.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL**ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LES DOCUMENTS CONCERNANT LES FILIALES ÉTRANGÈRES**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Commerce international. Hier, j'ai parlé de documents confidentiels dans lesquels de hauts fonctionnaires fédéraux et des délégués commerciaux laissaient entendre que 75 p. 100 des filiales étrangères au Canada se voyaient refuser par les sociétés mères le droit d'exporter, ce qui contribue à la perte de nombreux emplois.

Ce matin, j'ai adressé une note au bureau du ministre pour lui demander de divulguer six des documents en question. Je vais lui envoyer de nouveau cette note à l'instant. J'ai mentionné le titre des documents, la date à laquelle ils ont été publiés et leur numéro de dossier. Parmi ces documents, il y a notamment une étude spéciale sur les exportations des filiales canadiennes de sociétés étrangères dans laquelle on donne les

noms de sociétés qui interdisent à leurs filiales d'exporter. Il y a également un important rapport sur les exportations des filiales canadiennes . . .

Mme le Président: A l'ordre. Le député a-t-il une question à poser? C'est la période des questions.

M. Nystrom: Parmi les documents en question, il y a les deux documents que je viens de citer. Quant à ma question, elle est très simple. Le ministre accepterait-il de déposer les documents en question afin que les Canadiens connaissent les conseils que le gouvernement a reçus de ses hauts fonctionnaires depuis les années 50 au sujet des restrictions en matière d'exportation qui sont imposées aux filiales canadiennes de sociétés étrangères?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je remercie le député de me communiquer copie de la note en question. Je n'ai pu en prendre connaissance ce matin, car je n'étais pas à mon bureau. Je devais assister à des réunions.

Je constate que parmi les documents dont il demande la divulgation, quatre remontent à avril 1963, un autre à 1961 et un autre encore à 1958. Est-ce à dire qu'il s'intéresse à l'histoire ancienne? Ils me semblent complètement dépassés. Je dois dire au député que comme je n'ai pas été informé de la nature des documents en question avant de venir à la Chambre, je vais devoir m'informer afin de savoir si ces documents peuvent être publiés. Je ne vois pas pourquoi le député tient à ce qu'ils soient publiés puisqu'il a déjà obtenu un exemplaire d'une source secrète.

M. Nystrom: Tout simplement parce que le public a le droit d'en prendre connaissance. C'est parce que le gouvernement opère dans le secret que je ne peux divulguer ces documents sans compromettre quelqu'un. C'est pourquoi j'ai posé ma question.

ON DEMANDE LA DIVULGATION D'ÉTUDES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, je répète ma question. Le ministre peut-il nous promettre qu'il va publier les documents en question? Peut-il s'engager également à divulguer toutes les études qui ont été entreprises depuis les années 60 sur les activités des filiales de sociétés étrangères au Canada? J'ai l'impression que la situation est la même aujourd'hui qu'elle l'était dans les années 40, 50 et 60, situation qui a coûté au pays des dizaines de milliers d'emplois.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, les exportations des sociétés canadiennes, dont beaucoup appartiennent à des intérêts étrangers, permettent de créer des milliers d'emplois pour les Canadiens. Le député n'est certainement pas sans savoir que pour obtenir la publication de documents, il doit présenter un ordre de dépôt de documents. Qu'il le fasse donc.